

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 459

présenté par  
M. Gillet  
-----

**TITRE**

À la fin du titre, substituer aux mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots :

« et à imposer l'idéologie des mangeurs de graines aux habitants du sud de la France ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à donner un titre plus cohérent à la présente proposition de loi.